

LES FONDAMENTAUX DU DROIT SOCIAL APPLIQUES AUX RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIFS :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Se repérer dans l'environnement légal de la fonction RH
- Gérer les différentes étapes de la vie du contrat de travail
- Réagir en cas de dénonciation de faits de harcèlement

PUBLIC VISE

RRH -Juriste – Dirigeant

NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLES REQUIS

Pas de prérequis

DUREE DE LA FORMATION

28 Juin 2022

9h00-12h00 / 13h30-16h30

6 h00 : la journée

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Présentiel

Théorie : 40%

Pratique : 40%

Questions/échanges : 20%

Support de formation fourni au stagiaire

Connexion Wi-Fi, tableau et paper-board

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Elodie PAUL

Avocat

MOYENS D'EVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Liste d'émargement à la journée

Certificat de réalisation

Evaluation de fin de formation

TARIF

1600 € la journée

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toutes questions, merci de contacter Angéline JONCOUR au 02.98.43.00.50

PROGRAMME

SE REPERER DANS L'ENVIRONNEMENT LEGAL DE LA FONCTION RESSOURCES HUMAINES

- Comprendre, identifier et utiliser les sources du Droit du travail
- Définir les accords ou conventions collectives de branche ou interprofessionnels applicables

GERER LES DIFFERENTES ETAPES DE LA VIE DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Acquérir les bons réflexes juridiques en matière de recrutement et d'embauche
- Identifier le contrat de travail adapté à la situation
- L'exception : Le Contrat à durée déterminée
- Connaître les principales règles relatives à l'exécution du contrat de travail
- Relayer l'encadrement dans le cadre de la procédure disciplinaire
- Maîtriser les fondamentaux de la rupture du contrat de travail à durée indéterminée

REAGIR EN CAS DE DENONCIATION DE FAITS DE HARCELEMENT

MODALITES D'INSCRIPTION

Afin de vous inscrire à notre formation, merci de contacter 10 jours avant le début de la formation :

Angéline JONCOUR – Réfèrent formation au 02.98.43.00.50

Un questionnaire, un CV ou toute autre pièce peuvent vous être demandés afin que nous puissions nous positionner sur votre niveau à l'entrée de la formation.

Une fois votre inscription validée, nous vous adresserons une convention de formation et une convocation par mail avant le début de la formation. En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avant le début de la formation.

Délai de rétractation minimum 10 jours avant la formation

CONTACT

Réfèrent administratif de la formation

Angéline JONCOUR

avocats@cabinet-mca.fr – 02.98.43.00.50